

AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE BRILLAC À SARZEAU



**Dossier
de presse**

Mars 2026

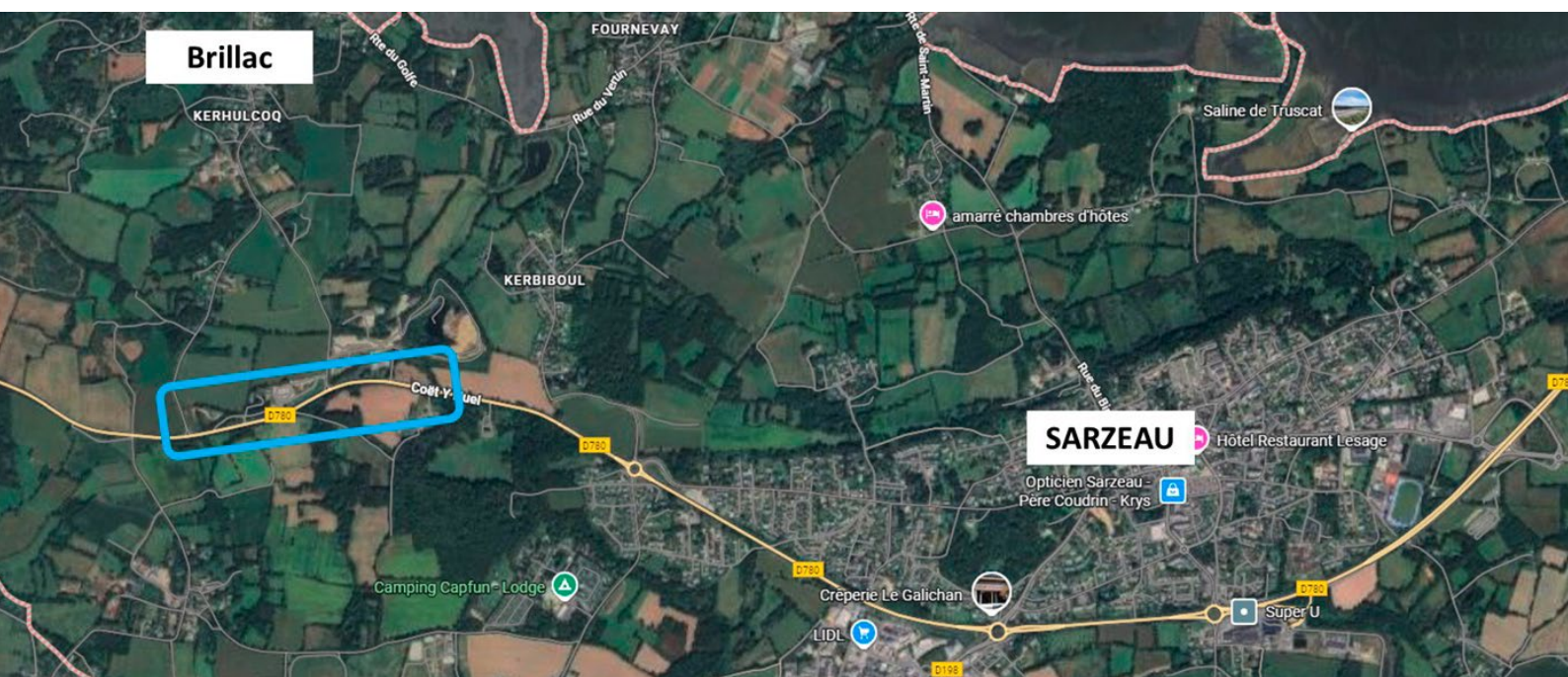
Hôtel du Département

Contact presse :

Sarah Le Borgne

02 97 54 82 11 / 06 31 47 42 60

presse@morbihan.fr



AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE BRILLAC À SARZEAU

Dans le cadre de sa politique départementale d'aménagement et de sécurisation du réseau routier, le Département engage l'opération du carrefour de Brillac à Sarzeau, un projet structurant qui répond à un double objectif : améliorer durablement la sécurité des usagers et intégrer pleinement les enjeux environnementaux et paysagers.

UN AMÉNAGEMENT AU SERVICE *des mobilités et de la sécurité*

Situé sur la route départementale 780, le carrefour actuel en T présente des difficultés d'insertion pour les véhicules, accentuées par sa forme en courbe et par une circulation plus dense en période estivale.

Le trafic sur cette section est estimé à environ 6 880 véhicules par jour en hiver, contre près de 14 000 véhicules par jour en été, soit plus du double, ce qui accentue les contraintes de sécurité et de fluidité.

La création d'un giratoire en lieu et place de cet

aménagement permettra de réduire significativement les risques de collision, de fluidifier les échanges et d'offrir une meilleure lisibilité des trajectoires pour l'ensemble des usagers. Dans une logique de sécurisation globale, les accès directs des hameaux de Kerbigot et de Kerbiboal à la RD780 seront supprimés. Cette suppression limitera ainsi les points de conflit et améliorera la continuité des circulations.

Le nouvel aménagement intégrera une couronne cyclable au nord du giratoire, en continuité avec le projet de piste cyclable entre Sarzeau et Arzon.

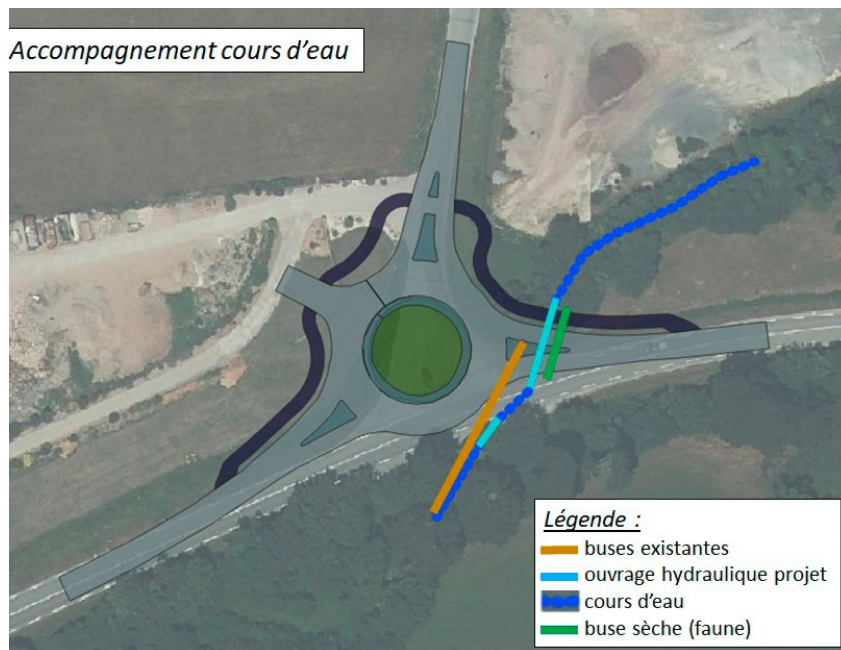
UNE OPÉRATION EXEMPLAIRE sur le plan environnemental

Fidèle à ses engagements en matière de transition écologique, le Département intègre à ce projet un important volet de restauration des milieux naturels.

La continuité écologique de l'affluent du ruisseau de Kerlin sera rétablie grâce à la mise en place d'un ouvrage cadre adapté, à la reconstitution du lit mineur et à l'installation d'une buse sèche dédiée à la petite faune, notamment la loutre.

En complément, des mesures compensatoires permettront la réhabilitation d'une zone humide aujourd'hui remblayée au niveau de la carrière Charier, sur une surface plus importante que celle impactée par le projet, ainsi que la plantation de haies bocagères autour de ce secteur et à l'entrée du hameau de Kerbiboul, contribuant à la qualité paysagère et à la biodiversité.

Au total, le projet recrée davantage de milieux naturels qu'il n'en modifie, conformément au principe "**éviter, réduire, compenser**".



UN INVESTISSEMENT POUR un réseau plus durable

L'opération prévoit également la reprise de 1,7 kilomètre de couche de roulement de part et d'autre du futur giratoire, afin de garantir un meilleur niveau de service et une plus grande durabilité de la chaussée.

Les aménagements intègrent par ailleurs la prise en compte des mobilités douces, avec la création de cheminements adaptés aux cycles.

Le montant de l'opération s'élève à 650 000 euros. Les travaux seront réalisés à partir de mars, avec une mise en service définitive prévue pour novembre 2026.

UN CHANTIER STRUCTURÉ et maîtrisé

Le projet sera conduit en cinq phases successives, comprenant les travaux préparatoires, la réalisation progressive du giratoire, la déconstruction de l'ancien carrefour et la réfection finale de la chaussée.

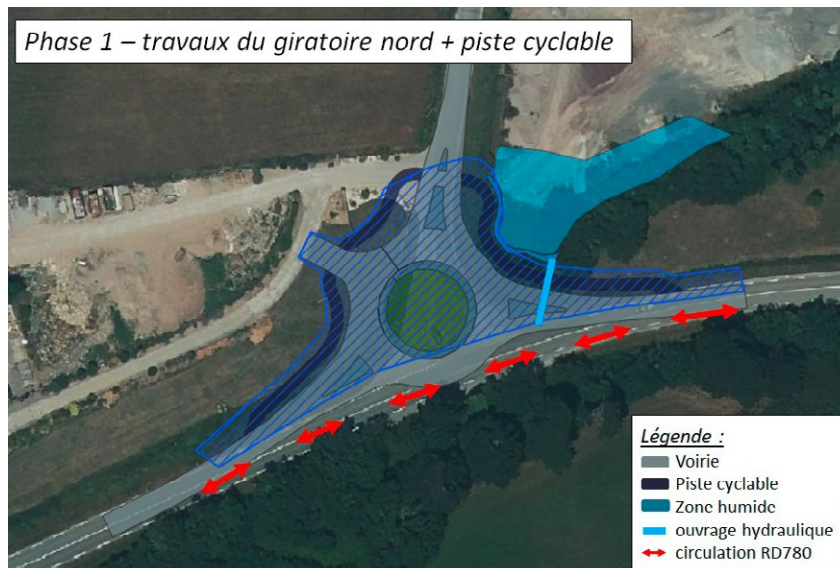
Le calendrier d'intervention respectera les contraintes environnementales réglementaires, notamment pour les travaux en zones humides et les cours d'eau, et restera naturellement adapté aux conditions météorologiques.

Cette opération illustre pleinement la volonté du Département de moderniser son réseau routier, de renforcer la sécurité des déplacements et de valoriser durablement les territoires en conciliant aménagement, environnement et qualité de vie.

RÉCAPITULATIF DES PHASES de travaux

Phase 1

- Création du giratoire sur sa partie nord, comprenant la voie verte et la partie nord des ouvrages de traversée (cadre hydraulique et buse sèche pour la petite faune).
- Cette phase intègre les remblais, la réalisation des structures de chaussée, la borduration, la pose des réseaux souples et des réseaux d'assainissement.
- Réhabilitation de la zone humide



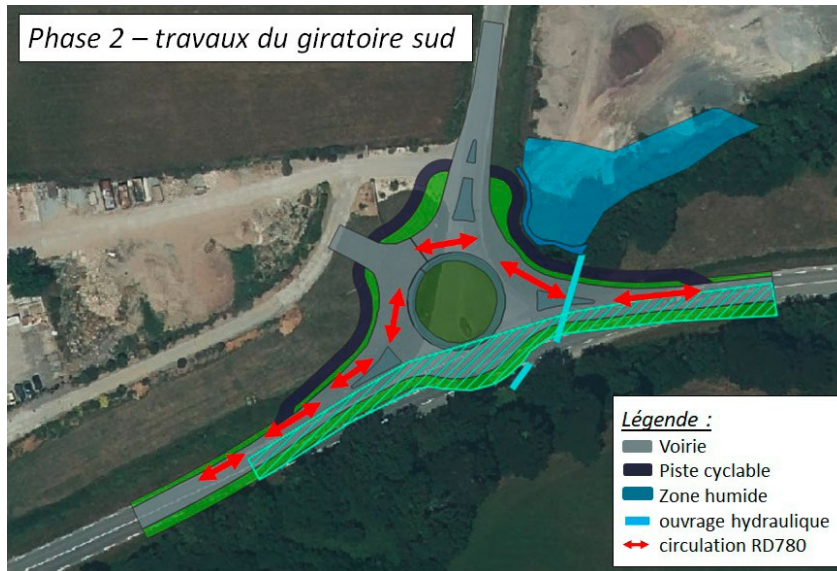
PHASE 1

De mars à mai

Durée: environ 2 mois

Phase 2

- Construction de la partie sud du giratoire et finalisation des ouvrages de traversée (cadre et buse sèche pour la petite faune).
- La circulation sera alors basculée sur la partie nord réalisée en phase 1 afin de maintenir les flux pendant les travaux.

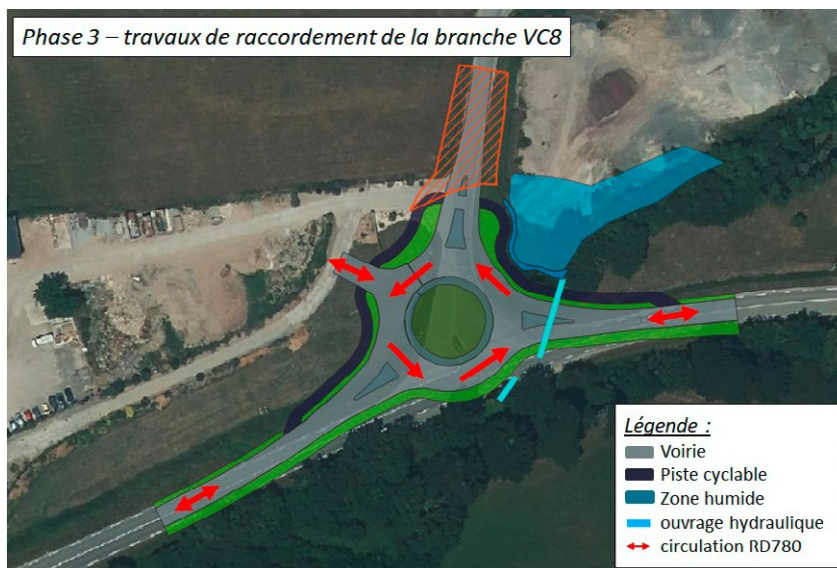


PHASE 2

De mai à juin
Durée : environ 1 mois

Phase 3

- Raccordement de la branche nord du giratoire avec la rue "Anne de Bretagne" (Voie communale n° 8), pour assurer la continuité des liaisons locales et l'intégration complète du nouvel aménagement.

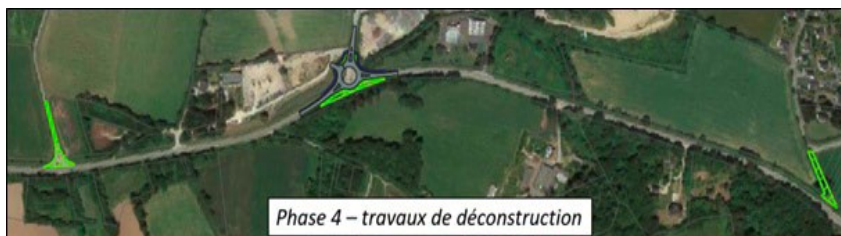


PHASE 3

En juin
Durée : environ 15 jours

Phase 4

- Déconstruction partielle des accès aux hameaux de Kerbigéot et de Kerbiboul, avec conservation d'une bande dédiée aux cycles, ainsi que suppression du reliquat de structure de l'ancien carrefour en T.



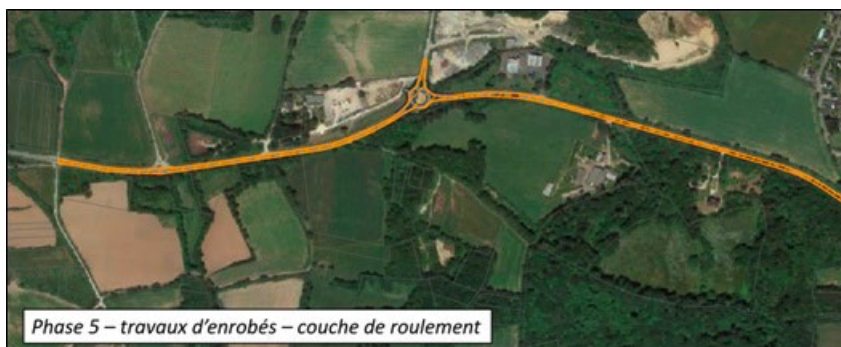
PHASE 4

En septembre

Durée : environ 7 jours

Phase 5

- Réalisation des couches de roulement sur l'ensemble du périmètre d'intervention.



PHASE 5

En septembre

Durée : environ 3 nuits

INFORMATION À DESTINATION

des usagers et des riverains

Pour toute question ou observation concernant le chantier, les usagers, riverains ou associations peuvent :

- Adresser un courrier à :
Monsieur le Président du Conseil départemental ;
- Contacter les services par voie électronique via la rubrique :
<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ;
- Écrire à l'adresse suivante : **routes@morbihan.fr**.

Ces dispositifs permettent d'assurer un suivi attentif des demandes et de maintenir un dialogue constant avec les usagers tout au long de l'opération.





Hôtel du Département
2 rue de Saint-Tropez
56000 VANNES
Tél. 02 97 54 80 00
morbihan.fr